

ACCOPLAST USB-2

Mastic anti-kérosène à froid
Conforme à la norme SS S 200E



DOMAINES D'EMPLOI

- Remplissage de joints de dilatation et de retrait pour :
- Pistes et chaussées bétonnées destinées aux aéroports, routes et autoroutes
 - Sols industriels béton
 - Liaison béton / béton, métal / béton, métal / métal
- Pontage de fissures sur support en béton.

DEFINITION

- Excellente adhérence du PRIMAIRE M sur le béton et le métal.
- Anti-kérosène.
- Dans le cas d'application en pente inférieure à 15%, l'Accoplast USB-2 peut être thixotropé

CARACTERISTIQUES

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------------|
| ➤ Nature du produit | | Polyuréthane bi-composant |
| ➤ Rapport pondéral A/B | | 100 / 70 |
| ➤ Coloris | | Gris ciment, noir ou rouge |
| ➤ Densité à 23°C | Composant A | 1,50 environ |
| | Composant B | 1,05 environ |
| | Mélange A+B | 1,25 environ |
| ➤ Pénétration au cône à 25°C en 1/10 de mm | | 20-40 |
| ➤ Viscosité dynamique (brookfield C3, cisaillement max, NF EN ISO 2555) | à 25°C | Composant A 11 150 mPa.s environ |
| | | Composant B 4 000 mPa.s environ |
| | à 40°C | Composant A 5 300 mPa.s environ |
| | | Composant B 1 400 mPa.s environ |
| ➤ Allongement à la rupture après 7 jours | à 23°C | 400% |
| | à -20°C | > 400% |
| ➤ Contrainte à 100% d'allongement | à 23°C | 0,25 - 0,35 MPa |
| | à -20°C | 0,90 - 0,95 MPa |
| ➤ Module d'élasticité | | 6,30 MPa |
| ➤ Température de transition vitreuse | | - 44°C |
| ➤ Tractions compressions successives a -29°C | | Aucune rupture |
| ➤ Dureté Shore A après 7 jours à 23°C (NF EN ISO 868) | | 20 environ |
| ➤ Durée pratique d'utilisation à 10°C | | 25 à 30 minutes |
| | 20°C | 15 à 20 minutes |
| | 30°C | 10 minutes |

PROCES VERBAL

- Rapport de Test N° P8810-E du 17 Février 2015 selon la norme SS-S-200E, KIWA GmbH Polymer Institut

**INTERDESCO**

Certifié ISO 9001

134 avenue de la Gare • 21220 GEVREY-CHAMBERTIN • France
☎ 03.80.34.31.57 📠 03.80.51.85.48
www.interdesco.com

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

- Le support béton sera résistant, propre, sec et cohérent.
- En cas de réfection de joints, les anciens produits doivent être éliminés.
- Mettre en place un fond de joint de type mousse de polyuréthane ou similaire

Condition d'application

- Température minimale (support et ambiance) : + 8°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR.

Mise en œuvre

- **Sur support métal et béton** : appliquer du PRIMAIRE M conformément à sa fiche technique, recouvrir par l'ACCOPLAST USB-2 entre 1H30 et 24H.
- En cas de stockage du produit à une température inférieure à 15°C, réchauffer préalablement le composant A au bain-marie ou à l'aide d'une source de chaleur.
- Il est indispensable de disposer d'un malaxeur puissant ; verser le composant B dans le composant A et mélanger pendant 5 minutes. Après mélanger, transférer l'ensemble dans un deuxième récipient et re-mélanger encore 2 minutes. Appliquer l'ACCOPLAST USB-2 à l'aide d'un bec verseur.
- Lorsque les joints sont étroits, appliquer l'ACCOPLAST USB-2 à l'aide d'une pompe pneumatique de type Graco, Kremlin ou similaire.
- **Consommation** : pour un joint de 1 cm de largeur et 2 cm de profondeur, prévoir 250g/ml environ.

Mise en service

	+ 10°C	+ 20°C	+ 30°C
Circulable	18 h	8 h	6 h

La température ambiante du subjectile, l'hygrométrie relative et l'épaisseur du film sec influent de façon significative sur les durées de séchage.

CONDITIONNEMENT

- En kit de 5 kg (composant A : 2,94 kg / composant B : 2,06 kg)
- En kit de 20 kg (composant A : 11,76 kg / composant B : 8,24 kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- A une température comprise entre 10°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
Pendant six mois à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé

CE	
EN 14188-2 ACCOPLAST USB-2 Produit de scellement à froid	
INTERDESCO 134 AVENUE DE LA GARE 21 220 GEVREY-CHAMBERTIN	
09	
Système : deux composants (M) Type : auto-lissant (sl) Classe : classe B Base polymère : polyuréthane	
Résistance au collage :	
- Module de traction à 20°C (MPa)	0,6
- Absence d'adhésion/cohésion :	Aucune
Cohésion :	
- Module de traction a 20°C (MPa) :	0,82
- Absence d'adhésion/cohésion :	Aucune
Résistance a la déformation	
- Récupération élastique (%) :	98
- Perte de volume (%) :	+ 0,7
Tenue de l'étanchéité aux produits chimiques	
- Variante de masse (%) :	- 9,6
- Variante de volume (%) :	- 13,1
Tenue de la cohésion aux liquides chimiques	
- Absences d'adhésion/cohésion :	Aucune
Tenue de toutes les caractérisations mandatées contre le vieillissement :	
- Variation de module de traction (%)	-4
- Absence d'adhésion/cohésion	Aucune

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.